



# Occupations temporaires

ACTUALITÉS ET PERSPECTIVES

À L'UNIVERSITÉ SAINT-LOUIS - BRUXELLES  
43, BOULEVARD DU JARDIN BOTANIQUE, 1000 BRUXELLES  
AUDITOIRE 1, ÉTAGE 2



## Quelles balises de sécurité et de prévention de l'incendie ?

Colonel Pierre Menu (SIAMU)

*résumé*

Le SIAMU peut faire une visite à la demande des autorités publiques.

Le SIAMU peut également faire une visite à la demande des occupants. Il peut alors émettre des conseils à la destination des occupants.

Les occupants des occupations temporaires présentent plus de risques ; il y a une corrélation entre le niveau socio-économique et le niveau d'incidents → on ne doit donc pas transiger avec les règles de sécurité.

Voir également la présentation Powerpoint.